

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCO) DE MOINS DE 10 000 HABITANTS



Ville d'Oberhausbergen

**Consultation des habitants sur
la modification du PLUi de
l'Eurométropole de Strasbourg**

Nom du BET / AMO

*Atelier InSitu

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire



OUI



NON

La démarche est



PONCTUELLE



PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme



OUI



NON

*Label villages et villes citoyennes - d'Empreintes
Citoyennes

THÈMES

URBANISME

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) portée par l'Eurométropole de Strasbourg, chaque commune est invitée à donner un avis sur les évolutions de ce document d'urbanisme. En 2022, à l'occasion de la modification n°4 du PLUi, la commune d'Oberhausbergen a choisi d'impliquer activement ses habitants, au-delà de la simple consultation institutionnelle.

Consciente des enjeux pour le cadre de vie local, la municipalité a organisé une large concertation, afin de permettre aux habitants de s'informer, de comprendre les orientations proposées et d'exprimer leurs contributions.

Cette démarche participative et pédagogique visait à encourager le dialogue et construire un consensus autour de l'intérêt général.

Parmi les 33 communes de l'Eurométropole, Oberhausbergen est la seule à avoir mené une consultation d'une telle ampleur, affirmant ainsi son engagement pour une gouvernance locale ouverte et responsable.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Afin de mener à bien la concertation et de bénéficier de l'accompagnement d'un bureau d'étude spécialisé, la commune a alloué un budget total de 9 000 euros à cette démarche. Ce montant a permis de financer l'ensemble des prestations nécessaires à l'organisation et à la coordination des différentes étapes de la consultation. Celle-ci s'est déroulée sur une période de plusieurs mois, allant du 30 novembre 2021 jusqu'au 12 mars 2022, et a mobilisé de nombreux acteurs locaux. Les élus municipaux, les agents des services communaux ainsi que des experts thématiques ont été pleinement engagés dans ce processus participatif.

Dans un souci de transparence et d'implication citoyenne, la méthode de travail retenue ainsi que le calendrier prévisionnel des ateliers ont été présentés en amont aux habitants, lors d'une réunion publique inaugurale. Cet événement a constitué le point de départ d'un dialogue constructif avec la population. Par la suite, chaque étape de la concertation a donné lieu à une communication spécifique, relayée sur différents supports. Les informations ont été diffusées à travers les réseaux sociaux de la commune, des articles dans la presse locale ainsi que par des affichages publics aux endroits stratégiques du territoire.



LA DÉMARCHE

Afin de garantir un suivi clair et accessible à tous, un compte rendu détaillé de chacune des réunions organisées dans le cadre de cette concertation a été rédigé. Ces documents ont été systématiquement mis en ligne sur une page internet dédiée, accessible à l'adresse suivante : <https://www.oberhausbergen.com/modification-du-plui/>. Ce site a constitué un point d'information centralisé pour tous les citoyens souhaitant suivre l'avancement de la démarche, consulter les documents produits et s'informer sur les prochaines échéances.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

** réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.*

Dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la mairie d'Oberhausbergen a été accompagnée par le bureau d'études Atelier inSitu afin de structurer et animer une démarche de concertation approfondie avec les habitants. Plusieurs temps forts ont été organisés pour favoriser l'information, la participation et la réflexion collective autour des enjeux d'aménagement du territoire communal.

La démarche a débuté par une réunion publique d'information, destinée à présenter les objectifs de la modification du PLUi, les étapes du processus ainsi que les modalités de participation. Cette réunion a permis d'instaurer un dialogue entre les élus, les techniciens et les citoyens.

Trois ateliers thématiques ont ensuite été proposés aux habitants. Chaque atelier abordait un sujet spécifique : les emplacements réservés et les mobilités, la densification du tissu urbain et la préservation des espaces naturels et agricoles, et enfin les espaces plantés à conserver ou à créer (EPCC) et la trame verte.

Une réunion de restitution a été organisée pour présenter une synthèse des échanges et des propositions formulées au cours des ateliers.

Enfin, deux visites de terrain ont été conduites : l'une sur le site de la friche industrielle Caddie, l'autre dans les quartiers Pasteur et Prévert, reconnus pour leurs caractéristiques urbaines et architecturales spécifiques.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Tout au long de la démarche de concertation menée dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Madame le Maire, accompagnée de son adjointe en charge de l'urbanisme et des services communaux, s'est fortement mobilisée pour garantir un cadre d'échange ouvert, constructif et accessible à tous. Ensemble, ils ont assuré l'animation des débats et la coordination des différentes étapes, avec le soutien actif du bureau d'études Atelier InSitu, chargé d'apporter un appui méthodologique et technique à l'ensemble du processus.

Afin d'enrichir les réflexions et de garantir une approche plurielle, plusieurs institutions partenaires ont été associées aux travaux. La participation de l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) a permis d'apporter un éclairage stratégique sur les grandes dynamiques territoriales. Les services de l'Eurométropole de Strasbourg, directement concernés par les questions de planification urbaine, ont également contribué par leur expertise réglementaire. Le Conseil de développement (CODEV), instance citoyenne consultative, ainsi que le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), reconnu pour ses compétences en aménagement du cadre de vie, ont complété ce panel d'experts.

Les ateliers participatifs organisés dans ce cadre ont rencontré un réel succès. En moyenne, une cinquantaine de participants prenaient part à chaque séance, témoignant d'un engagement citoyen fort et d'un intérêt marqué pour les enjeux de transformation urbaine à l'échelle communale.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

À l'issue de la démarche de concertation menée dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la commune a souhaité recueillir l'avis des participants sur la qualité du processus mis en place. Pour cela, un formulaire d'évaluation et de satisfaction a été élaboré puis diffusé auprès des habitants ayant participé aux différentes rencontres (réunions, ateliers, visites). Cette initiative visait à mesurer l'impact de la démarche sur la compréhension des enjeux urbanistiques locaux, ainsi qu'à identifier les points forts et les éventuelles pistes d'amélioration.

Malgré une participation modeste – seulement 11 réponses ont été enregistrées – les retours recueillis se sont révélés très positifs. L'ensemble des répondants ont déclaré que la concertation leur avait permis de mieux comprendre et de s'approprier les enjeux liés à la modification du PLUi, soulignant l'importance d'une telle transparence dans les politiques publiques locales.



LA DÉMARCHE

Tous ont également exprimé le sentiment que leurs remarques avaient été entendues et prises en compte, non pas à titre individuel, mais dans une logique d'intérêt général, au service de la collectivité.

Enfin, 90 % des personnes interrogées se sont dites satisfaites, voire très satisfaites, de l'utilité des ateliers proposés, considérant ces moments comme des espaces de dialogue enrichissants et constructifs.

AJOUTES SUR LA DÉMARCHE

«Toute la démarche a été restituée sur le site internet de la commune à l'adresse <https://www.oberhausbergen.com/modification-du-plui/>